Pascal Chapelon :

« LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DE L'ASSURABILITÉ NE PEUT PLUS ATTENDRE ! »

La presse professionnelle assurantielle[1] a récemment indiqué que les ministères de l'Economie et de la Transition écologique ont adressé une lettre de mission à la Caisse centrale de réassurance (CCR). Ils lui demandent de réaliser un Observatoire basé sur, d'un côté, une cartographie des périls et, de l'autre, une cartographie de l'assurabilité des territoires.

Je me réjouis de cette initiative. Elle rejoint les conclusions du Livre blanc d'agéa sur les enjeux assurantiels liés au climat, publié en janvier 2024. Conclusions reprises dans le rapport du Thierry Langreney sur lequel s'appuie le gouvernement pour mettre en place cet observatoire.

En effet, il était indispensable de disposer de données de référence - avalisées par les pouvoirs publics - pour que les politique d'acceptation des risques et de tarification des compagnies se déploient sur des bases solides.

Par ailleurs, la création d'un outil de suivi de la présence territoriale des compagnies d'assurance dans les zones les plus exposées aux risques naturels était devenu une nécessité. En effet, des compagnies – en dépit de leurs discours sur leur responsabilité sociale – ont ou auront la tentation de s'extraire de zones géographiques trop exposées. A ce titre, malheureusement, le retrait de bon nombre d'entreprises d'assurance des territoires ultra-marins est une réalité. Avec cet outil, les pouvoirs publics seront, le cas échéant, en situation d'inciter les compagnies d'assurance ayant un comportement vertueux à demeurer présents et/ou pénaliser les compagnies quittant des zones exposées.

Centré sur les risques couverts par le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, cet observatoire est une excellente nouvelle pour les assurés, bien entendu, mais aussi pour les agents généraux qui les conseillent au quotidien.

L'objectif des pouvoirs publies et d'agéa est de maintenir, partout sur le territoire, une offre d'assurance abordable, protectrice et mutualisée.

La Fédération agéa, les 12 500 agents généraux et leurs 30 000 salariés continueront de participer au développement de la prévention et de la culture du risque dans la société française.

Pascal Chapelon
Président d'agéa

---

[1] News Assurance pro, 05 septembre 2024 ; L'Argus de l'assurance, 10 septembre 2024.